

MARQUE NF058 - EQUIPEMENTS DE LA ROUTE
FICHE TECHNIQUE PRODUITS DE MARQUAGE DE CHAUSSEES VISIBLES DE NUIT PAR TEMPS DE PLUIE (type II)
 établie en application du référentiel de certification NF058 et son annexe technique n°1 - et selon les exigences NF EN 1436 et NF EN 1824

ADMISSION N°

1RHP55a

MISE A JOUR du **03/03/2022**

SOCIETE TITULAIRE
GEVEKO MARKING S.A.S

Zac du Bon Puits BP 123
 49481 Saint SYLVAN D'ANJOU FRANCE

PRODUIT
ECO LUX

Nature du produit
Ps

DESCRIPTION ET USAGE DU PRODUIT

Peinture solvantée rétro réfléchissante de couleur blanche, pour marquages routiers et urbains, sur revêtements hydrocarbonés. Application en une seule passe. Le produit est saupoudré avec des microbilles.

Conditions limites d'application * : T° mini : **10 °C** T° maxi : **40 °C** Hygrométrie maxi : **80 %**
 (* : **Indications fournies par le fabricant sous sa responsabilité**)

MATERIELS DE MISE EN OEUVRE

Machine automotrice avec un pistolet et 2 distributeurs indépendants pour saupoudrage et injection

DIMENSIONNEMENT DES PROFILS

Hauteur : / Largeur : / Longueur : / Diamètre : / Espacement : /

DOSAGES PRODUITS

DOSAGES APPLIQUES :

PRODUIT :

Produit de base 100 % | Dosage humide 1340 g/m²

SAUPOUDRAGE :

Mélange Injecté (- STARLITEBEAD 1000 GV AC07 (MBGV3A6TAC07) - POTTERS) 45 % | Dosage utile 1190 g/m²
 Mélange Saupoudré (- STARLITEBEAD 1000 GV AC07 (MBGV3A6TAC07) - POTTERS) 55 %

N.B : le dosage consommé des produits de saupoudrage est toujours supérieur au dosage utile

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES :

T° air : **32 °C** T° sol : **36 °C** Hygrométrie : **38 %**

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

Produit	Masse Volumique	Teneur en cendres	Extrait sec	Bille Anneau
Produit de base	1.60 g/ml	38.0 %	73.0 %	

RESULTATS DE L'ESSAI CONVENTIONNEL

CARACTERISTIQUES DU SITE : N44 AISNE Chaussée St Quentin>Laon PR 28.95 à 29.25 **Année** 2006 **Trafic (véh/j)** 6750 **% PL** 16
 Nature du revêtement : BETON BITUMINEUX **Application en : 2006 - R078** PMT : 0.88 mm

CARACTERISATION DU PRODUIT :

(Produit temporaire: avant 6 mois, Produit permanent de P1 à P5: après 1 cycle climatique, Produit permanent P6: après 2 cycles climatiques)

Classe de roulage	Visibilité de nuit			Adhérence	Visibilité de jour		
	RI (sec)	RI (pluie) (mcd.m-2.lx-1)	RI (humide)		Chromaticité		Qd
Nb de passages de roues				SRT	(x)	(y)	(mcd.m-2.lx-1)
Exigences :	150	35	35	0.45	Blanc		100
Etat neuf	316	70	101	0.46	0.3230	0.3390	207
(P1) 50000	396	166	188	0.51	0.3290	0.3450	122
(P2) 100000	157	69	50	0.62	0.3240	0.3410	130
(P3) 200000	241	89	106	0.50	0.3280	0.3450	123
(P4) 500000	114*	25*	32*	0.56	0.3230	0.3410	133 (*) hors norme
(P3) 200000	R3	RR3	RW3	Classe S1	/		Classe Q2

ESSAIS ET CONSTATATIONS REALISES PAR LE CEREMA Hauts-de-France site de Saint-Quentin (accrédité COFRAC sous le n°1-5710)

Organisme Technique représenté par : CEREMA
 Cité des Mobilités - 25, Avenue François Mitterrand - CS 92803 - 69674 BRON Cédex Tel : +(33)4 72 14 30 30 Fax : /

MARQUAGE DES PRODUITS

Conformément aux annexes de certification "Signalisation horizontale", chaque produit et/ou emballage élémentaire doit être marqué de façon indélébile. Ce marquage comporte :

* l'appellation du produit, le numéro d'admission, le numéro de lot, la date de fabrication exprimée en clair, la masse nette ou la surface pour les produits préfabriqués, le nom du titulaire et l'identification de l'usine

* le graphisme défini par la charte graphique de l'AFNOR tel que représenté ci-contre :



VISAS

Fiche établie par le
CEREMA - Dter NP

D. DUPONT
 Le 17/05/2022

LA PRESENTE FICHE TECHNIQUE DELIVREE PAR L'ASCQUER N'EST PAS UTILISABLE SEULE.

ELLE DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT PRESENTEE ACCOMPAGNEE DE L'ATTESTATION DE DROIT D'USAGE NF EN COURS DE VALIDITE

Association pour la Certification et la Qualification des Equipements de la Route - Enregistrée à PARIS le 11 mars 2011 sous le n° W921000005

Siège social : 58, rue de l'Arcade - 75384 PARIS Cedex 08 FRANCE

tél : +33 (0)1 40 08 17 00 - fax : +33 (0)1 40 08 00 30 - mel : contact@ascquer.fr - site : www.ascquer.fr

APE 7120 B - SIRET 398 289 140 00038 - TVA intracommunautaire 92 398 289 140